**2de - HISTOIRE (3), Rome, un empire protéiforme à l’échelle de la Méditerranée (-27 / +476).**

Constitué progressivement, l’Empire romain est une institution en métamorphose constante. Commencée comme une forme de l’oligarchie républicaine, elle se mue en une administration puis se militarise sous l’effet des crises. **Peut-on dire que l’Empire romain a laissé son empreinte en Méditerranée ?**

**\* \* \***

 **Qu’est-ce que l’Empire romain ?** En -27, Octavien, petit-neveu de Jules Caius César, reçoit du Sénat romain le titre d’« Auguste », réservé aux divinités. Dès lors, Octave Auguste concentre entre ses mains des magistratures républicaines traditionnellement dispersées : Grand Pontife (Chef de la religion civique romaine), il devient *princeps*, le premier des sénateurs, censeur (Chargé d’établir la liste des citoyens dignes d’entrer au Sénat), consul (Chef de l’armée). Ces magistratures sénatoriales se doublent des plébéiennes : tribun, par exemple, sa personne est sacrée et il peut proposer des lois ou s’y opposer en mettant son *veto*. Les victoires militaires des légions romaines lui sont attribuées et il est de nombreuses fois acclamé « *imperator* », chef victorieux béni des dieux. Mais ce pouvoir absolu en théorie est limité en pratique : l’empereur s’appuie sur les sénateurs pour gouverner, les communautés attendent de l’empereur qu’il fasse preuve d’évergétisme (Il construit des bâtiments publics sur ses fonds), qu’il soit victorieux au combat et les protège des barbares qui stationnent au-delà du *limes*. Surtout, l’empereur doit compter avec l’armée qui campe à Rome, la garde prétorienne, qui théoriquement le protège mais en réalité fait et défait les empereurs. Les coups d’États sont nombreux.

**\***

 **L’Empire romain a-t-il unifié la Méditerranée ?** En apparence l’empreinte romaine a été faible et transitoire. L’Orient méditerranéen reste hellénophone comme il l’était avant la conquête romaine. La plasticité religieuse romaine fait que les dieux étrangers entrent dans Rome plus facilement que les dieux romains ne s’installent dans les Provinces. On adore Isis, déesse égyptienne, à Rome, et les légionnaires romains sont des adeptes de Mithra, dieu iranien, voire de *Sol Invictus*, syncrétisme religieux propre aux légions. Pourtant la *Pax Romana* permet une circulation des hommes, des idées, des marchandises (Le blé consommé à Rome vient de Carthage ou d’Égypte). La fondation de colonies romaines permet la diffusion d’un mode de vie romain : les villes de l’Empire se veulent toutes de petites Rome : théâtres, thermes, forum, conseils municipaux (Les « décurions »), écoles de rhétorique pour les enfants des élites appelés de plus en plus à jouer un rôle dans l’administration. Le Sénat abandonne son pouvoir administratif qui est délégué à des affranchis de l’Empereur, de véritables chefs de gouvernement. Les citoyens font appel à la justice du « prince » qui fait diffuser ses édits dans les villes de l’empire, entraînant une lente unité administrative, économique (Commerciale et financière) unité qui s’accommode des particularismes.

**\***

 Si Trajan et Hadrien étaient issus de familles romaines mais étaient nés en Espagne, les empereurs du IVe et du Ve siècles sont des Africains (Dynastie des Sévère), des Serbes (Constantin) parfaitement romanisés. **La citoyenneté romaine**, réservée à une élite à l’époque républicaine et même dépendante de l’ascendance, très inspirée du modèle ethnique et restrictif athénien, devient un moteur de cette romanisation du bassin méditerranéen et de l’Europe de l’Ouest. Les *Tables claudiennes* (+48) avaient montré les trésors d’ingéniosité qu’il avait fallu à l’empereur Claude pour faire entrer des Gaulois au Sénat. En +212, l’empereur Caracalla fait citoyen tous les hommes libres de l’empire. Paul, apôtre de Jésus-Christ, et éminent membre de la communauté juive de Jérusalem, est citoyen romain. Ses pérégrinations en Syrie, en Grèce et en Italie puis à Rome montrent avec quelles facilités on voyage au sein de l’empire. Le christianisme se diffuse ainsi dans les villes *via* les chemins de la diaspora juive de l’Empire. Car si l’empereur a dispersé les habitants de Palestine pour les punir de leur révolte, il disperse aussi son administration et ses armées, qui deviennent des matrices d’une identité méditerranéenne commune.

**\* \* \***

 L’Empire romain s’adapte aux particularismes locaux autant qu’il diffuse une culture commune : l’urbanité, l’administration écrite des affaires publiques, la conscience d’appartenir à un ensemble commun sont des legs romains qui seront repris par les envahisseurs germaniques et slaves et dont l’héritage gréco-romain sera enrichi par les Arabes musulmans au VIIe siècle. © **Souleymane** ALI YÉRO, **Erwan** BERTHO & **Ronan** KOSSOU (2019)